

ANIMATION DE RÉUNION : LES RÔLES

REGARD
TIERS



Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France.
Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>

ANIMATEUR / ANIMATRICE (1/2)



AU DÉBUT :

- Proposition de l'ordre du jour
- Lecture du relevé de décision (réunion précédente)

PENDANT : ANIMATION DE LA REUNION

- **Garant** de la production de la réunion
- Non communication de son avis sur le fond
- Récapitulation, **synthèse** de l'avancée de la discussion
- **Recadrage** de la discussion si besoin
- **Moteur** pour "pousser" la décision, pour faire avancer une discussion qui patine



ANIMATEUR / ANIMATRICE (2/2)



- Intervention pour limiter les répétitions
 - Proposition de passer au point suivant, dès que le point en cours est terminé
- i** Si l'animateur / animatrice veut donner son avis il signale au groupe qu'il/elle quitte temporairement son rôle d'animateur / animatrice.

A LA FIN :

- Proposition d'un relevé de décision
- Proposition d'une nouvelle date de réunion



FACILITATEUR / FACILITATRICE



OBSERVATION, RESSENTI, INTUITION:

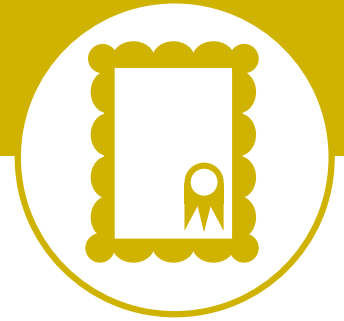
- **Garant** relationnel de la réunion, garant du processus
- Attention portée au bien être des participant·es, à la participation de toutes et tous
- Participation à la création d'une ambiance conviviale et détendue
- **Écoute de l'état émotionnel**, prise de "température" des participant·es
- Proposition de faire des pauses
- Observation des situations de mal être ou mal vécues par les autres participant·es
- Mise en lumière des tensions cachées ou apparentes



Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France.

Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>

GARANT / GARANTE DU CADRE



SÉCURISATION :

- Proposition ou rappel du cadre de confort (également appelé cadre de sécurité ou de coopération) au démarrage de la réunion
 - **Garant** du débat sur la forme et dans le respect des règles du groupe
 - Notification au groupe lorsqu'une règle est transgressée
- i** Une personne désignée ou tout le groupe impliqué

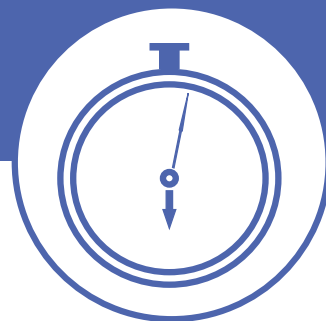
DISTRIBUTEUR / DISTRIBUTRICE DE LA PAROLE



TOUR DE PAROLE :

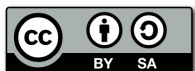
- *Prise de note des prénoms des autres participant·es au fur et à mesure qu'ils/elles se manifestent (en levant la main). Cela constitue le tour de parole.*
 - *Geste en direction de ou annonce du prénom de la personne qui a la parole. Chaque participant·e est invité·e à signaler la fin de sa prise de parole.*
- i** *Le distributeur / la distributrice de la parole peut se noter pour pouvoir intervenir.*

GARDIEN / GARDIENNE DU TEMPS



DURÉE

- Proposition (ou demande) du temps de durée prévu de la réunion (au début) et/ou des chacune des séquences.
- Rappel de l'heure de manière régulière (toutes les demi-heure).
- Information au groupe lorsqu'il ne reste que 15 minutes au temps prévu.
- ① Si le temps est dépassé, il/elle demande au groupe si on peut continuer la réunion ou non.



RÉDACTEUR / RÉDACTRICE DU COMPTE RENDU



TRACE ECRITE

- *Prise de note des éléments importants des discussions.*
- *Prise en note du relevé de décision à la fin.*
- *Rédaction du compte rendu.*
- *Diffusion du compte rendu aux participant·es présent·es et absent·es*



ON EN DISCUTE ?

REGARD TIERS



Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France.
Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>